

LETTRE AUX PORTEURS

Paris, le 28/06/2019

Objet : Dissolution du FCP « MARIGNAN VALEURS EUROPEENNES » (FR0010332940)

Madame, Monsieur,

Vous êtes aujourd'hui parmi les porteurs de parts du FCP « MARIGNAN VALEURS EUROPEENNES » (code ISIN : FR0010332940), géré au sein de notre société de gestion Marignan Gestion.

A la suite du changement de contrôle de la BESV intervenu le 28 décembre 2018, de nouvelles orientations stratégiques ont été définies par son nouvel actionnaire concernant les activités de services d'investissement de la banque, dont Marignan Gestion est filiale à 100 %.

Dans ce cadre mais aussi pour des raisons liées à la taille des fonds de notre société de gestion au regard des nouvelles contraintes de marché et à l'absence de perspectives de développement, le conseil d'administration de Marignan Gestion, qui s'est tenu le 16 mai 2019, a pris la décision de procéder à la liquidation des 4 FIA gérés par notre société. Cette décision est avant tout guidée par la volonté de préserver l'intérêt et l'égalité de tous les porteurs dans cette situation.

En conséquence, MARIGNAN GESTION a décidé de procéder à la dissolution de votre fonds « MARIGNAN VALEURS EUROPEENNES ».

Cette opération a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 18 juin 2019.

Celle-ci se traduira par le remboursement automatique de vos parts, sans frais par crédit sur le compte-titres sur lesquelles elles figurent ; ce remboursement se fera sur la base de la valeur liquidative du vendredi 19 juillet 2019. Le montant remboursé figurera sur l'avis d'opéré qui vous sera communiqué dès l'exécution de l'opération.

Les souscriptions et rachats sont suspendus à compter de l'envoi de cette lettre.

Nous sommes bien entendu à votre entière disposition pour vous apporter toute précision que vous souhaiteriez avoir à ce sujet.

Vous pouvez consulter le prospectus ainsi que le DICI du fonds MARIGNAN VALEURS EUROPEENNES auprès de :
MARIGNAN GESTION
45 avenue Georges Mandel
75116 PARIS
E-mail : contact@marigest.com

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de 8 jours ouvrés.

Cette opération ne nécessite aucune intervention de votre part et n'occasionne aucun frais.

En vous remerciant de votre fidélité comme de votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Serge NEGRIER
Directeur Général

